

Québec, le 23 mars 2016

N/Réf. : 16-01-0037

Objet : Demande d'accès aux documents

Monsieur,

La présente donne suite à votre demande d'accès aux documents du 24 février dernier visant à obtenir diverses statistiques en matière d'alcool et de sports de combat. Nous comprenons que vous désirez également obtenir la liste des études ou des recherches effectuées par la Régie des alcools, des courses et des jeux (Régie), les montants des incitatifs financiers versés aux employés ainsi que les frais juridiques versés à des avocats pour la réalisation d'un contrat.

D'une part, vous trouverez ci-joint un extrait des documents déposés par le ministère de la Sécurité publique lors de l'Étude des crédits 2015-2016. Ce document comporte notamment le nombre de contrôles antidopage réalisés par la Régie à l'égard des combattants de sports de combat pour les années 2008-2009 et suivantes. Il est également disponible sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Pour votre information, au 29 février 2016, la Régie a effectué 60 contrôles antidopage auprès de combattants. Cependant, nous vous informons que la Régie n'exerce aucune compétence concernant le hockey junior majeur, la ligue nationale de hockey, le hockey pee-wee ou d'autres disciplines sportives.

D'autre part, la Régie ne dispose pas de statistiques permettant d'identifier les bars, restaurants, dépanneurs et salles de billard ayant fait l'objet d'une amende. À ce sujet, nous vous rappelons que l'imposition des amendes constitue une responsabilité pénale qui relève du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Par ailleurs, nous vous invitons à consulter le site www.jugements.qc.ca pour prendre connaissance des décisions de la Régie à l'égard de ses titulaires, dont celles impliquant une suspension ou une révocation de permis, licence ou autorisation. À titre d'information, nous joignons des extraits des rapports annuels de gestion des années 2010-2011 à 2014-2015 qui indiquent le nombre de décisions rendues par la Régie et, dans certains cas, le nombre de décisions ordonnant une suspension ou une révocation de permis, licence ou autorisation. Les versions complètes des rapports annuels de gestion sont disponibles sur le site Internet de la Régie.

...2

Nous vous informons également que la Régie n'a réalisé aucune étude ou recherche au cours des quatre dernières années.

De plus, nous joignons un tableau comportant les montants des primes, allocations de séjour, bonis et allocations de transition versés aux employés et membres de la Régie pour la période entre 2010-2011 et le 29 février 2016. À ce sujet, nous vous invitons à noter que la convention collective des avocats et notaires prévoyait le versement de bonis au rendement jusqu'en 2011-2012, ce qui explique l'écart entre les montants versés en 2010-2011 et 2015-2016. Quant aux allocations de transition, nous vous rappelons qu'elles sont prévues dans les conditions de travail des régisseurs nommés par le gouvernement et publiées à la *Gazette officielle du Québec*.

Finalement, nous vous informons que nous ne pouvons vous communiquer les noms des avocats ou des cabinets d'avocats internes ou externes qui ont reçu des contrats de services juridiques de la Régie depuis l'année financière 2006-2007. De même, nous ne pouvons vous communiquer les montants versés à chaque avocat ou cabinet d'avocats ni l'objet des contrats octroyés. En effet, ces renseignements constituent des renseignements protégés par le secret professionnel entre l'avocat et son client en vertu de l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12).

En terminant, nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet effet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels,



Marie-Christine Bergeron, avocate
Secrétaire de la Régie

MCB/df

p.j. Avis de recours

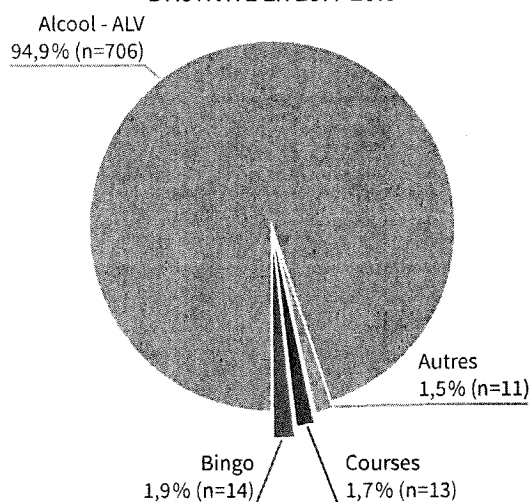
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE

Comme mentionné précédemment, en 2014-2015, le tribunal de la Régie a rendu un total de 744 décisions, soit 20 de plus que l'an dernier.

De ce nombre, près de 95% des décisions prises l'ont été dans le secteur de l'alcool et des appareils de loterie vidéo, comme le démontre le graphique ci-contre.

Parmi l'ensemble des décisions rendues, 425 ordonnaient une suspension de permis pour une moyenne de 7,2 jours par décision. De plus, 70 révocations de permis ont été ordonnées.

Par ailleurs, la Régie rend publiques ses décisions. Depuis le 1^{er} janvier 2000, elles sont mises à la disposition du public sur le site www.jugements.qc.ca.

DÉCISIONS RENDUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2014-2015**INSPECTIONS RÉALISÉES PAR LES CORPS POLICIERS — PROGRAMME ACCES**

Le tableau qui suit présente spécifiquement les résultats en lien avec le programme ACCES. Aux 1 533 rapports en traitement au 31 mars 2014, la Régie a reçu durant l'année financière 1 722 nouveaux rapports qui faisaient état de 2 298 infractions, dont 596 en lien avec l'acquisition non conforme de boissons alcooliques (article 72.1 de la *Loi sur les permis d'alcool*). En 2014-2015, la Régie a traité

1 839 rapports d'infraction qui ont nécessité 1 768 interventions (dossiers traités administrativement, mises en demeure ou avis au titulaire, avis d'audition ou avis de rencontre). À l'égard de ces dossiers, le tribunal de la Régie a rendu 563 décisions dont 397 ordonnaient des suspensions de permis pour une moyenne de 6,1 jours par décision. Au 31 mars 2015, 1 416 rapports étaient en cours de traitement.

TABEAU 1 | Résultats découlant du programme ACCES

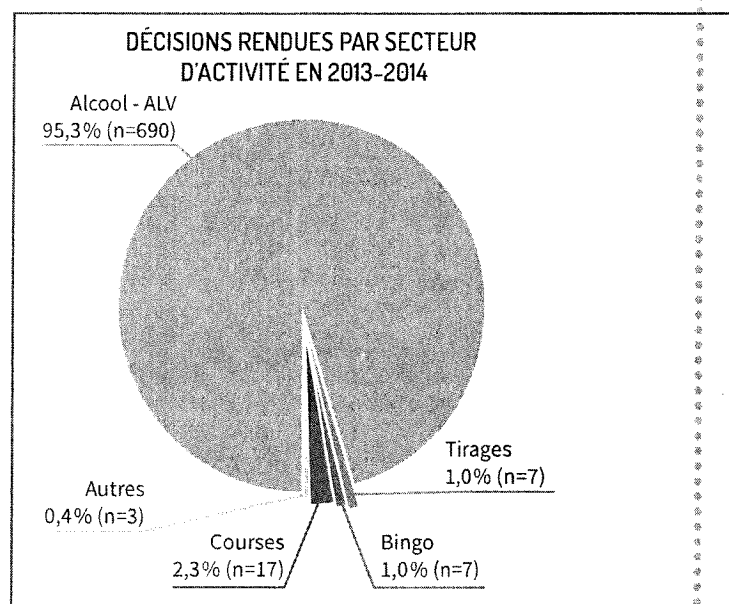
	2013-2014	2014-2015
Rapports d'infraction en traitement ou en attente de traitement au 1 ^{er} avril	1 652	1 533
Nouveaux rapports d'infraction reçus	1 650	1 722
Rapports d'infraction traités et fermés	1 769	1 839
Principales interventions effectuées en 2014-2015 :		
293 traitements administratifs à la suite d'une révocation de plein droit pour non-paiement, de l'abandon de l'établissement ou de sa cession, de l'immatriculation des appareils d'amusement ou d'un manquement mineur; 808 mises en demeure ou avis aux titulaires leur rappelant leurs obligations; 667 avis envoyés (avis d'audition ou avis de rencontre); 563 décisions du tribunal de la Régie. Des suspensions de permis ont été imposées dans 397 décisions, pour un nombre moyen de jours de suspension de 6,1 jours par décision.		
Rapports d'infraction en traitement ou en attente de traitement au 31 mars	1 533	1 416

ANNEXE 3 — LES STATISTIQUES : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE

En 2013–2014, le tribunal de la Régie a rendu 724 décisions comparativement à 762 en 2012–2013. Parmi celles-ci, 404 ordonnaient une suspension de permis pour une moyenne de 6,82 jours de suspension. De plus, 80 révocations de permis ont été effectuées.

Des 724 décisions rendues, un peu plus de 95 % l'ont été dans le secteur de l'alcool et des appareils de loterie vidéo, comme le démontre le graphique ci-contre.

Par ailleurs, la Régie rend publiques les décisions rendues à la suite d'une audience devant les régisseurs. Les décisions rendues depuis le 1^{er} janvier 2000 sont disponibles gratuitement sur le site www.jugements.qc.ca.

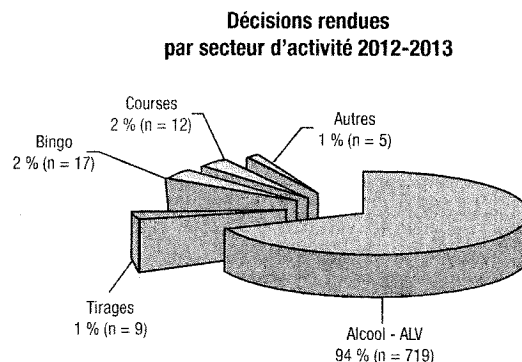


Activités de contrôle	Enquêtes et inspections	Vérification des licences lors de la tenue des programmes	Tests et prélèvements	Activités réalisées par des partenaires gouvernementaux	Total 2012-2013	Total 2011-2012
Alcool						
Bar, brasserie, taverne, club, épicerie et restaurant	684	0	0	7 352	8 036	7 781
Fabricant	126	0	786	0	912	1 539
Courses de chevaux						
Courses de chevaux	0	8 420	940	409	9 769	8 410
Jeux						
Appareils d'amusement	396	0	0	0	396	459
Appareils de loterie vidéo	339	0	0	0	339	475
Bingo	17	0	0	0	17	38
Casinos d'État ¹	0	0	0	0	0	3 617
Concours publicitaires	3	0	0	0	3	2
Tirages	9	0			9	0
Total	1 574	8 420	1 726	7 761	19 481	22 321

1. Depuis avril 2012, le Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale n'est plus mandaté pour traiter la certification, l'acceptation et la vérification d'appareils de loterie vidéo.

	2012-2013	2011-2012
Décisions rendues par les régisseurs judiciaires	762	752

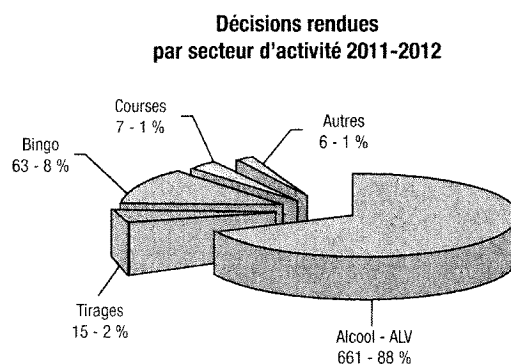
Des 762 décisions rendues, 94,3 % l'ont été dans le secteur de l'alcool et des appareils de loterie vidéo, comme le démontre le graphique qui suit :



Activités de contrôle	Enquêtes et inspections	Vérification des licences lors de la tenue des programmes	Tests et prélèvements	Activités réalisées par des partenaires gouvernementaux	Total 2011-2012	Total 2010-2011	Total 2009-2010
Alcool							
Bar, brasserie, taverne, club, épicerie et restaurant	99	-	-	7 682	7 781	7 709	7 367
Fabricant	122	-	1 417	-	1 539	2 005	2 046
Courses de chevaux							
Courses de chevaux	-	7 061	955	394	8 410	5 155	15 024
Jeux							
Appareils d'amusement	459	-	-	-	459	561	350
Appareils de loterie vidéo	466	-	-	9	475	587	377
Bingo	38	-	-	-	38	21	63
Casinos d'État	-	-	-	3 617	3 617	6 905	10 015
Concours publicitaires	2	-	-	-	2	3	4
Tirages	-	-	-	-	-	-	1
Total	1 186	7 061	2 372	11 702	22 321	22 946	35 247

	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Décisions rendues par les régisseurs juridictionnels	752	931	703

Des 752 décisions rendues, 88 % l'ont été dans le secteur de l'alcool et des appareils de loterie vidéo, comme le démontre le graphique qui suit :

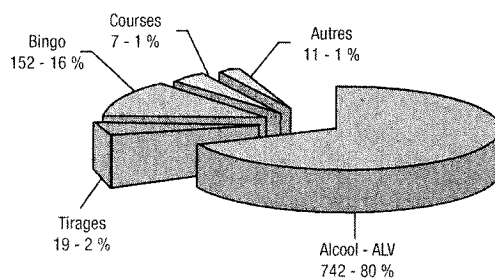


Le nombre de décisions rendues par les régisseurs juridiques a augmenté de 32,4 % au cours de l'exercice, passant de 703 en 2009-2010 à 931 en 2010-2011.

	2010-2011	2009-2010	2008-2009
Décisions rendues par les régisseurs juridiques	931	703	721

80 % des décisions ont été rendues dans le secteur de l'alcool et des appareils de loterie vidéo. Les décisions rendues dans le secteur du bingo ont plus que triplé en 2010-2011 passant de 46 à 152.

**Décisions rendues
par secteur d'activité 2010-2011**



MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 164 : Depuis 2006, le nombre de contrôles antidopage effectués par la RACJ, un organisme affilié ou des employés, le nombre positif, les sanctions liées, les heures et lieux des contrôles. Ventilé par sport.

COURSES	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009
Nombre de contrôles anti-dopage	1 419	1 561	940	683	353	1 249	6 046
Nombre positifs	7	12	3	2	2	2	6

Conformément à l'application du Calendrier de conservation des documents de la Régie, les données ne sont pas disponibles pour les années antérieures.

Sanctions liées : En moyenne, 47 jours de suspension ont été imposés pour chaque test positif.

Les heures et les lieux des contrôles ne sont pas disponibles.

SPORTS DE COMBAT	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009
Nombre de contrôles anti-dopage	78	46	6	12	24	34	34
Nombre positifs	0	0	0	0	1 ¹	0	1 ¹
Heures et lieux	Centre Bell, Colisée Pepsi, Pavillon Jeunesse Québec	Centre Bell, Colisée Pepsi, Pavillon Jeunesse Québec	Centre Bell	Centre Bell et Colisée Pepsi	Centre Bell et Colisée Pepsi	Casino de Montréal, Centre Bell et Colisée Pepsi	Centre Bell

Conformément à l'application du Calendrier de conservation des documents de la Régie, les données ne sont pas disponibles pour les années antérieures.

¹ Généralement, les boxeurs testés positifs sont retirés des programmes de boxe subséquents par le promoteur, donc la Régie n'a pas à sanctionner.

Régie des alcools, des courses et des jeux

Demande d'accès à l'information 22 février 2016

	2010-2011		2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016 (29 février 2016)	
	nb pers	\$	nb pers	\$	nb pers	\$	nb pers	\$	nb pers	\$	nb pers	\$
Prime: Chefs d'équipe, désignation provisoire, tâches plus complexes 5% du traitement	14	6 290,94 \$ *	36	21 553,89 \$	23	32 728,59 \$	22	29 186,32 \$	19	24 527,88 \$	14	15 252,26 \$
Allocations de séjour	1	11 955,00 \$	1	14 700,00 \$	1	14 700,00 \$	1	14 700,00 \$	1	9 800,00 \$	0	- \$
Boni/bonus	19	52 124,45 \$	15	37 309,00 \$	5	9 478,00 \$	4	6 273,00 \$	7	11 198,00 \$	2	3 715,00 \$
Indemnités de départ -allocation de transition	1	49 460,00 \$	2	157 597,00 \$	0	- \$	1	82 342,00 \$	3	224 086,00 \$	1	106 035,00 \$
Autres incitatifs financiers versés aux employés	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$

*= données disponibles qu'à partir de la paie 19 car nouveau système